

COMITE EXECUTIF.

CES\CE214\FR\04

Point 4 de l'ordre du jour

Informations relatives à l'action de la CES sur les réfugiés et la migration

Annexes

- (a) Déclaration CES: Solidarité avec le peuple de France
- (b) Déclaration du comité sur la mobilité, la migration et l'inclusion.
- (c) Des idées pour gérer la crise des réfugiés. Un message syndical appelant à la solidarité et la responsabilité (note de fond pour la conférence de Zagreb du 18 décembre 2015).

- Le comité exécutif est invité à prendre note de cette note d'information

Informations relatives à l'action de la CES sur les réfugiés et la migration

1. Lorsque la crise des réfugiés a éclaté en 2012, la CES a adopté une Résolution intitulée « [Pour une protection plus effective des migrants et des réfugiés, de leur vie et de leurs droits aux frontières de l'UE.](#) » Depuis lors, des résultats importants ont été atteints au niveau institutionnel. Dans le cadre de l'Agence Frontex, les opérations de recherche et de sauvetage en mer ont été améliorées et elles continuent de l'être. Les fonds européens ont été redirigés et des ressources financières ont été attribuées à l'intégration des migrants et des réfugiés. Les procédures d'asile sont menées dans le cadre d'un processus d'"Européanisation", comme l'a souvent demandé la CES. Le programme de travail 2016 de la Commission européenne annonce la révision du règlement de Dublin, attendue de longue date. Il est la preuve que nos idées sont souvent prises en compte par la Commission européenne.
2. Malheureusement, l'UE est elle-même empêtrée dans un processus alterné de freinage et d'accélération dans lequel les signaux positifs - tels que la décision prise par le Conseil à la majorité qualifiée d'adopter un plan de relocalisation des demandeurs d'asile - sont suivis d'une paralysie prolongée due à la méfiance persistante des gouvernements nationaux.
3. C'est la raison pour laquelle nous devons continuer de défendre nos positions.
4. Une [motion sur les réfugiés](#) a été adoptée lors du Congrès de Paris.
5. A l'occasion du Sommet UE-Afrique sur la Migration (11 novembre 2015), la CES et la CSI ont toutes deux adressé leurs demandes spécifiques à l'EU, aux institutions internationales et aux Etats membres. La déclaration est disponible [sur le site Internet de la CES](#).
6. Plus récemment, le Comité exécutif de la CES a exprimé sa solidarité avec le peuple français (voir annexe), tout en rejetant l'association entre terrorisme et réfugiés.
7. Le Comité Mobilité, Migration et Inclusion de la CES a dénoncé le profilage illégitime des migrants, en fonction de leur nationalité, aux frontières de l'UE (voir annexe).
8. Le Comité Mobilité, Migration et Inclusion de la CES publiera une prise de position contenant des propositions concrètes visant à réviser le règlement de Dublin. Cela sera fait d'ici le mois de juin prochain.
9. Le mouvement syndical européen diffusera son message de solidarité et de responsabilité destiné à gérer la crise des réfugiés le 18 décembre, à Zagreb (voir la note de concept en annexe). Au rythme où elle évolue, la situation doit être réévaluée jour après jour, comme en attestent les accusations de prétendue incapacité des partenaires grecs à contrôler correctement leurs frontières. L'événement à Zagreb annoncera une stratégie de communication à l'échelle de l'UE, coordonnée par le département Communication de la CES.
10. Cependant, l'agenda de l'UE sur la migration va au-delà de l'urgence des réfugiés. Aujourd'hui, les migrants atténuent la diminution de la population. En Europe, la population migrante s'élève à 34 millions de personnes, dont deux tiers sont des ressortissants de pays tiers. Dans l'UE des 28, les flux s'élèvent en moyenne à 7 millions de personnes par an, avec une migration nette légèrement positive. Nous avons besoin d'une politique de migration européenne.

11. Nous insistons sur une narrative différente concernant la migration en Europe, afin de montrer à quel point les migrants contribuent à l'économie et à la société européennes, comment ils comblent des vides et des lacunes dans le marché du travail européen et comment seule une politique européenne basée sur la coordination, la responsabilité et la solidarité entre gouvernements, la Commission européenne, les partenaires sociaux et les organisations de la société civile peuvent aborder ce phénomène correctement. L'intégration et l'inclusion des migrants sont les seuls outils possibles capables d'empêcher le dumping et la concurrence déloyale entre les travailleurs d'éviter que les migrants soient poussés vers une condition de marginalisation et d'illégalité. Nous continuerons à plaider en faveur d'emplois décents, de l'égalité de traitement, de la protection sociale et de services publics de qualité pour tous.
12. La Commission européenne lance actuellement la première réunion qui prévoit un dialogue structuré avec les entreprises et les syndicats, consacrée à la migration économique et aux compétences. C'est ce que nous demandions depuis longtemps. La première réunion, le 27 et le 28 janvier, mettra l'accent sur les pénuries de main-d'œuvre dans les TIC et les secteurs de la santé/des soins de santé. Cela permettra aux syndicats de s'assurer que les canaux légaux de migration de main-d'œuvre iront de pair avec une amélioration du cadre de la protection et de l'égalité de traitement de tous les travailleurs. Ce sera également l'opportunité de montrer le rôle que peut jouer les partenaires sociaux pour aborder la crise des réfugiés ainsi que l'intégration et l'inclusion des migrants dans le marché du travail et dans la société.
13. UnionMigrantNet est le nouvel instrument que nous avons créé afin de mettre en œuvre notre agenda en matière d'intégration. Un programme de travail concernant le développement du réseau a été mis en place dans le Comité Mobilité, Migration et Inclusion de la CES. La CES continuera de soutenir et de développer le réseau UnionMigrantNet.